

Toute l'équipe UNSA Ferroviaire de Gares & Connexions est heureuse de vous présenter son journal mensuel. Ce rendez-vous de l'info sera l'occasion pour chacun de vos élus ou représentants de vous donner plus d'informations sur son travail à votre service. Bonne lecture !

Voici le sommaire de votre numéro :

- Covid-19 et les impacts sur les activités proposées par votre CSE *page 1*
- Accord APLD : l'UNSA a signé dans l'intérêt des agents *page 2*
- Assemblée générale de notre syndicat UNSA G&C *page 3*
- Vos administrateurs salariés : 1^{ère} année de mandat *page 3*
- Représentant de Proximité : quésaco ? *page 4*
- Eurostar au bord du gouffre *page 5*
- COEG : un an déjà ! *page 5*

**Le mot de Christian Grimault,
Président des Activités Sociales
et Culturelles de votre CSE G&C :**



Covid : Des activités sociales et culturelles en berne !

La crise sanitaire continue d'impacter vos Activités Sociales et Culturelles (ASC). Les salariés de votre CSE, les élus membres du Conseil et moi-même sommes quotidiennement mobilisés pour en limiter les répercussions à votre niveau.

Mais, comme tous les acteurs de ce secteur du tourisme et des loisirs, nous ne pouvons pas faire de miracles : infrastructures fermées, sorties annulées, reports successifs de voyages, difficultés de souscription aux prestations sociales comme les PFI Sports, etc..., tout cela perturbe votre accès aux ASC.

Nous continuons néanmoins à travailler pour limiter cet impact, vous l'avez bien compris. D'ailleurs, je souhaite, au nom de toute l'équipe, vous remercier pour votre compréhension et pour tous les témoignages de soutien et d'encouragements que vous nous adressez.

C'est effectivement ensemble que nous nous redresserons, pour rebondir dès que possible et oublier au plus vite cette crise.

En attendant des jours meilleurs, prenez soins de vous et de vos proches.

Le mot de Jacques Labatut, Secrétaire du CSE G&C :



L'UNSA obtient des avancées et signe l'accord Activité Partielle de Longue Durée (APLD) !

Vous vous interrogez sans doute, toutes et tous, sur l'intérêt et la portée d'un tel accord, car jusqu'à l'an passé, personne ne pouvait imaginer qu'un jour nous parlerions à la SNCF, d'activité partielle, mais ça c'était avant la pandémie.

L'accord APLD signé par l'UNSA Ferroviaire est un accord d'entreprise qui permet à la fois de protéger les salariés tout en limitant les effets de la crise sur l'entreprise grâce à des aides de l'état.

L'UNSA Ferroviaire a revendiqué et obtenu des garanties permettant de protéger les agents contractuels contre les licenciements économiques. Au niveau de la rémunération, nous avons obtenu le maintien des éléments fixes de la rémunération à 100% durant toute la période d'activité partielle (cela comprend le traitement, la prime de travail, la prime de traction, l'indemnité de résidence, ainsi que les indemnités fixes mensuelles). A cela s'ajoutent d'autres garanties concernant La Prime, la GIR, la part variable, la PFA, la gratification de vacances, la gratification annuelle d'exploitation...

En matière de droits à la retraite pour les statutaires et contractuels, garanties complémentaires santé des contractuels, congés, repos supplémentaires, l'UNSA Ferroviaire a revendiqué et obtenu que les périodes chômées soient sans impact !

L'UNSA Ferroviaire protège et défend tous les salariés du GPU, rejoignez-nous !





Le mot de Valérie Lourdain et Philippe Froissard, administrateurs représentant les salariés

C.A. G&C :

première bougie – premières impressions

Le 1^{er} janvier 2020, Valérie et Philippe ont été désignés provisoirement pour représenter les salariés au C.A. G&C en attendant qu'un scrutin spécifique soit organisé. La Covid-19 est là aussi venue perturber l'organisation des élections qui auront finalement lieu en décembre 2020.

Une nouvelle fois, les cheminotes et cheminots de G&C ont décidé de faire confiance à l'UNSA en élisant les deux candidats parrainés par notre syndicat. Nous vous remercions pour cette confiance renouvelée.

Que dire de cette première année en tant qu'administrateur ?

2020 aura connu pour le C.A. G&C deux temps forts. La première phase aura consisté à mettre en place le conseil et les deux comités qui préparent les dossiers, en désignant l'ensemble des membres qui composent ce C.A. (lien lettre administrateur ?).

Puis très rapidement la pandémie est apparue entraînant des confinements partiels puis un confinement total et enfin des zones touchées par le couvre-feu. Toutes ces décisions sanitaires ont eu des impacts importants sur notre production mais aussi sur les circulations de trains et, de ce fait, sur les recettes de nos commerces en gares.

La puissance du séisme a contraint le Conseil d'administration à procéder à des arbitrages cruciaux pour essayer de sauver ce qui pouvait l'être tout en préservant l'avenir. On peut dire que notre C.A. tout comme la S.A. a connu son baptême du feu. Souhaitons que 2021 nous ramène la sécurité sanitaire et un retour à une vie « normale ».

**Le mot de Dominique Carré,
Représentant de Proximité
à la DTG Centre-Ouest**



Le Représentant de Proximité (RPX) à vos côtés tous les jours

Avec la transformation des Comités d'Établissement en Comité Social et Economique, la loi a prévu de refondre les instances de représentation du personnel en établissements. Exit les DP et CHSCT pour faire place aux RPX et à la CSSCT.

Explications sur les missions de vos RPX :

L'organisation de G&C repose sur 8 Directions Territoriales Gares, un Etablissement Maintenance et Travaux et une Direction siège. Il est donc nécessaire d'avoir des représentants locaux au sein de tous les établissements d'où la création des postes de RPX. Les RPX sont désignés en assemblée plénière par la majorité des élus du CSE, sur une base d'environ 1 RPX pour 90 agents.

Le RPX comme son nom l'indique est le représentant de proximité du CSE dans les différents établissements rattachés au CSE. Il travaille en lien avec le CSE et la Commission Sécurité Santé et Condition de Travail (CSSCT).

Les RPX sont réunis au moins 4 fois par an par le DET et sont compétents sur les sujets suivants : sécurité, santé et conditions de travail, organisation et fonctionnement, réclamations individuelles et collectives sensibles, avis sur la proposition de reclassement des salariés en inaptitude de son établissement.

Le RPX est missionné par la CSSCT pour réaliser sur le périmètre de son établissement : les visites trimestrielles, les ICP, les enquêtes en matière d'AT / MP, les enquêtes après les AT ou incidents répétés, le « traitement intégral » des droits d'alerte.

Le RPX dispose pour ces missions d'un crédit de 25 heures de délégation par mois.

Le mot d'André Alda, Représentant syndical UNSA au CSE G&C



Eurostar au bord de la faillite ?

Avec la crise sanitaire et les mesures de quarantaine prises par le gouvernement anglais, Eurostar a vu son trafic fondre comme neige au soleil puisqu'aujourd'hui, il ne circule plus qu'un seul train par jour et qui est vide à plus de 80 %. L'entreprise vit donc sur ses réserves qui seront épuisées dans quelques mois. Il revient donc aux actionnaires de prendre des décisions pour sauver l'entreprise. Mais ce n'est pas si simple.

Eurostar est une entreprise britannique à capitaux internationaux détenue à :

- 55 % par la SNCF
- 30 % par la caisse des dépôts du Québec (CDPQ)
- 10 % par le fonds d'infrastructures britannique Hermès
- 5 % par la compagnie Ferroviaire belge SNCB

Les actionnaires ont déjà injecté 210 M€ et emprunté plus de 450 M€, mais il faut encore soutenir l'entreprise et c'est là que les choses commencent sérieusement à se compliquer. La SNCF, principal actionnaire, elle-même en difficultés a bénéficié de l'aide de l'Etat français pour traverser cette crise. Elle pourra difficilement renflouer une entreprise de droit britannique, ce n'est pas l'objet des aides de l'Etat français et surtout pas dans un contexte de Brexit.

De plus, il n'est pas dans la culture de l'Etat anglais de venir au soutien de ses entreprises en difficultés. De tous temps, de nombreuses enseignes prestigieuses ont été en grande difficulté sans que le gouvernement ou les citoyens n'aient souhaité une intervention. Au pays du libre-échange et du libéralisme pur et dur, c'est chacun pour soi et le plus fort qui survit.

Reste la solution d'une recapitalisation avec une redistribution des cartes entre les différents actionnaires présents ou à venir. A suivre attentivement...

Le mot de François Bailly, RPx à Paris Nord



Les COEG soufflent leur première bougie !

Depuis un an, les COE (Centre Opérationnel Escale) ont laissé place au COEG (Centre Opérationnel Exploitation Gare) avec une organisation et une nouvelle chaîne de décision opérationnelle

Ainsi, en qualité d'acteur majeur au centre de la supervision du complexe ferroviaire, les objectifs de cette mise en place sont multiples. Ils s'articulent d'une part autour du renforcement de la qualité de service offerte aux clients en gare, et d'autre part sur le suivi et la montée en qualité dans la chaîne de réalisation du produit 'Train'.

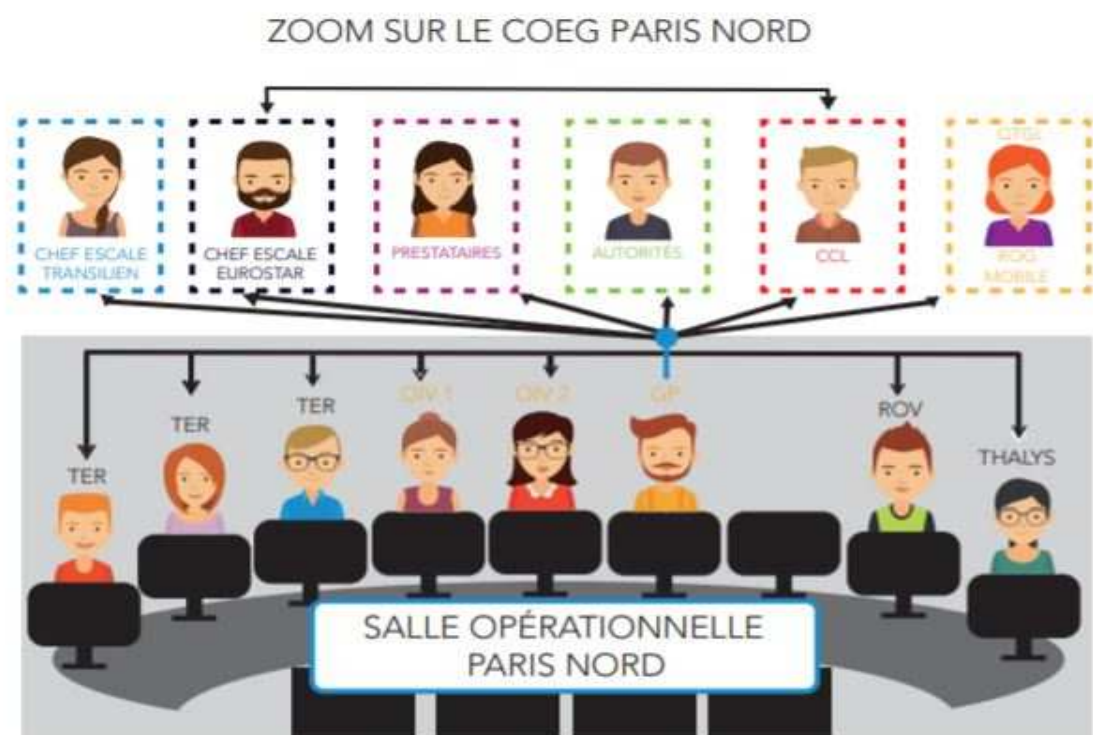
Zoom sur le COEG de Paris Nord

Cette mise en place a été faite en concertation totale avec les nouveaux agents transférés, l'UNSA Ferroviaire a été dans ce domaine un interlocuteur essentiel qui a su veiller aux impacts métiers, logistiques et psycho-sociaux.

Durant l'année 2020, l'installation du nouveau COEG de la Gare du Nord s'est organisé en deux temps. Le 'Top départ' s'est tout d'abord fait le 3 février 2020 sans modification de place des différents intervenants. Cependant, dans l'attente de la fin des travaux de raccordement du Service Telecom, chacun n'a pu trouver son espace de travail qu'en fin d'année.

Dans cette phase finale de réorganisation, TER a fait également son entrée au sein du COEG avec le Responsable Expérience Client (REC - Ex RSR Voyage) au pilotage, le Responsable Opérationnel Produit Train (ROPT - Ex RSR Proximité), et un Dirigeant Secteur Opérationnel TER (DSOT), superviseur de l'ensemble.

L'UNSA Ferroviaire a été attentive à cette 'Révolution' en gare dans le cadre de la reprise de la prestation de base par Gares & Connexions, et a su conforter son positionnement non seulement auprès de l'entreprise mais aussi au côté des agents transférés.



Ainsi, en pleine crise sanitaire et économique, l'UNSA Ferroviaire se réjouit d'avoir pu accompagner avec succès cette mise en place très appréciée par les transporteurs et l'ensemble des intervenants en gare, tout en préservant la qualité de vie au travail des agents.

**Nous espérons que nous avez apprécié ce premier numéro.
Rendez-vous début mars pour le prochain.**

